

Precis de l'incendie de L'Hotel-Dieu de Quebec.

Le jour Juin 1755, L'Hotel-Dieu de Quebec établie
des l'année 1639 et préservée du feu jusqu'à ce jour,
par des événements qui paroissent comme miraculeux,
fut brûlée et consumée en moins de trois quarts d'heures
avec tant de celerité qu'il ne s'est jamais vu un
feu plus vif. puis que dans ce peu de temps, la
maison neuve et la vieille, l'Hôpital, l'Eglise, les
chambres des prêtres, et des officiers, la sacristie, la
menagerie, la grange, les Etables, la Boucherie, la
glacière, les poulâiers, tout en un mot fut réduit
en cendre, et plus de 5 maisons voisines à des particuliers
et la couverture de deux longues Cavernes.

Ce fut à l'heure du dîner, pendant que nous étions
à table, qu'une Religieuse entra au réfectoire avec une air
effrayé, ce qui fit que quelques unes lui demandèrent
Si le feu étoit à la maison & dès qu'elle eut répondu
qu'oui toutes se levèrent et en sortant elles virent le
toit de la maison neuve en feu, avec un vent

du Nord-est qui allumoit les flammes et qui les pouvoit
avec vitesse au loin et au large. On courut faire sonner
les cloches pour avoir du secours, mais les premières
personnes qui entrèrent chez nous, ne nous dirent autre
chose, sinon, que notre maison étoit perdue, et qu'il
falloit nous sauver.

Lependant on enfonça les portes qui ne s'ouvrirent pas assez
tôt, on brisa les voletés des Armoires pour en tirer ce qu'on
pourroit: notre premier soin fut de faire enlever une
Religieuse mourante qui avoit reçu les derniers Sacraments
on l'emporta dans une couverture, et dans la précipita-
tion où l'on étoit on la posa dans 4 Maisons différentes
avant que de lui trouver un azile assuré.

Une Religieuse vint qu'il auroit le temps de monter
à sa chambre, où elle entra et jeta son paquet
par sa fenêtre, et quand elle voulut sortir, la
fumée l'étouffa, et elle fut consummée dans
(Celle chère se nommoit André de la Tour un religieux du sacre Coeur)
les flammes, & une autre Religieuse ^{qui étoit} qui étoit indisposée
et qui avoit gardé le lit cette malheureuse entendit
courir et crier dans la maison et aussitôt les cloches

s'enner elle jugea que c'étoit le feu, elle se leva
 promptement jeta sur elle quelques vêtements et
 voulu sortir de sa chambre pour descendre, mais la
 fumée, la chaleur, la viscosité du Dortoir la fit
 rentrer, elle ouvrit la fenêtre et vit beaucoup de
 monde qui lui crièrent de descendre au plus vite
 elle leur répondit qu'il lui étoit impossible de sortir
 par un autre endroit que par la fenêtre, qui étoit
 au 4^{me} étage, elle demanda une échelle; la première
 qu'on lui présenta se décombra des qu'elle fut posée
 proche de la muraille, il s'en trouva une autre qui
 n'étoit pas assez longue, mais des hommes forts et
 courageux, l'élevèrent en sorte qu'elle ataignit la
 fenêtre, la Religieuse descendit sur 4 échellons avec
 intrépidité, en suite comme il manquoit des échellons
 et qu'elle ne trouvoit pas où mettre le pied, elle se
 laissa glisser jusqu'au premier qu'elle rencontra où elle
 demeura assise; des officiers pleins de charité
 lui crièrent de ne pas se décourager, et de se bien
 tenir qu'on alloit baisser l'échelle, en effet on la

l'entra en la faisant tomber par l'escalade le long des fenêtres
et de la muraille jusqu'en bas : à peine étoit elle mis-
à vis du 3^e étage que le feu sortit par la fenêtre, &
pendant ce temps là cette Religieuse se tenoit fermée
d'une main et de l'autre retirait le feu qui lui
tomboit dans le dos, ce qui lui fit plusieurs brûlures
sur la peau et à son voile; mais elle comptoit cela
pour rien, ainsi que deux blessures qu'elle se fit au

doigt, après s'être sauvée - et non pas si périlleuse. ^(Celle Religieuse étoit la mère de l'abbé de la Roche, sœur de la mère de M. de M. de M.)

Comme elle étoit Dépositaire des pauvres, aussitôt
qu'elle se vit à terre elle chercha le chemin
de l'Hôpital pour y aller tirer de son Dépôt ce
qu'elle pourroit; on l'en empêcha avec autant
d'opiniâtreté que de raison, parce qu'il n'y étoit plus temps
et que tout étoit en feu.

On avoit sorti les malades des salles, et sauvé quelques
lits de l'Hôpital, ainsi que de notre infirmerie, d'où on
jettoit tout ce qui se présentoit, par les fenêtres
et les charbons ardents qui tombaient de la maison,

brûloient presque tout ce que l'on en tiroit.

On sauva aussi de notre Eglise le Saint Sacrement, et en suite le tabernacle et quelques tableaux, on tira tout ce que l'on pu de la Sacristie d'ornemens et de linge d'autel, et quoi que nous ayons beaucoup perdu il est surprenant qu'en si peu de temps on ait sorti de chez nous le peu qui nous resta.

Messieurs les Ecclesiastiques, les Revs Pères Jésuites et les Revs Pères Recollets s'exposèrent et travaillèrent avec une force et une ferveur, inconcevable à nous conserver tout ce qu'ils purent, ils sauvèrent Notre Dame de toute grâce pour être notre consolation nos chaises de l'Eglise, notre grand Crucifix du Chœur et celui qui a été outrage à Montréal, qui étoit dans notre Eglise.

On emporta les os de la Vierge Marie, Catherine de St Augustin. Mais tout notre linge sale et blanc a été brûlé, tout ce qui étoit dans nos chambres ~~en~~ ne peut aller, c'étoit un Samedi où

chaque a approprié son office, presque toutes étoient
sans robes, et s'en allèrent avec le peu qu'elles
avoient sur le dos: il fallut même les presser, les
menacer, les violenter pour les faire sortir de la maison
qu'elles ne pouvoient quitter qu'avec douleur, il étoit
temps car à peine étions nous hors des endroits dont
on nous chassoit que les planchers d'en haut tomboient
tout en feu.

Nous nous rassemblâmes dans le jardin des pauvres
d'où nous regardions cet embrasement affroyable.
enfin les Révérendes Mères Ursulines envoyèrent
plusieurs Messagers à notre Vierge Supérieure,
pour nous offrir leur maison.

Les Religieuses de L'Hôpital Général nous firent
les mêmes offres avec bien de l'honnêteté:
mais la proximité de la Communauté des
Mères Ursulines nous la fit préférer, étant plus
à portée chez elles d'envoyer nos Domestiques, et d'aller
nous mêmes comme Mgr. nous le permit dans notre
maison incendiée quand il seroit nécessaire.

Nous fumes reçus dans cette Sainte-Maison avec une charité des plus grandes; elles se déplacèrent pour nous loger, et nous ont traité pendant le séjour que nous y avons fait qui a été de trois semaines, d'une manière si cordiale et si généreuse que nous y avons été si contents, que chez nous, elles ne nous ont laissé manquer de rien pourvoyant abondamment à tous nos besoins, nous fournissant de leur linge et nous donnant mille témoignages de la plus parfaite amitié, resserrant encore les nœuds de l'union qui a toujours été entre nos deux Communautés. Nous étions au nombre de 47.

Notre Religieuse mourante y fut apportée le soir, et y mourut le sur lendemain, elle y fut enterrée dans leurs caveaux.

Le 28^{me} Juin nous allâmes chez les Pères Pères Jésuites dans un corps de logis qui avoit été occupé par des pensionnaires, qu'ils eurent la bonté de nous offrir, et de nous ceder, pour le temps qui en employera à nous rebâter, Monsieur l'agent agréer. Ces Pères Pères font faire beaucoup de réparations pour mettre ce bâtiment en état.

et nous y ajoutons les petites commodes dont on se
peut se passer. On y a mis des retranchemens qui
nous séparent entièrement d'eux, mais qui ne les
empêche pas de nous assister beaucoup, ainsi que
Messieurs de Sévigné, et les chères Mères Ursulines
dont les bienfaits nous suivent par tout.

Les Religieuses de L'Hôpital-Genéral nous ont aussi
envoyé un service de rochet, de manière que dans
notre pauvreté nous sommes raisonnables à tout le
monde; mais malgré tous ses secours, nous éprouvons
bien des misères: il faut espérer que Dieu qui
nous a affligés nous consolera, et que notre soumission
à ses volontés l'engagera à rétablir une maison utile
au public; nous nous préparons même dès à présent
à recevoir bientôt des malades leur destination desendrait
ou nous pourrions exercer notre vocation et soulager les
membres souffrants de notre Seigneur.

Mais avons commencé à recevoir des malades le 16
de Juillet: nous avons deux salles, une pour les
hommes et une autre pour les femmes, qui sont

très bien remplies, la Picote étant devenue populaire.
nous ne pouvons recevoir tous ceux qui se présente tant
il y en a qui demande.

Le premier Aout 1753 les Beliglaise étant chez les Jésuites
depuis le 28 Juin 1753 revinrent dans leur Communauté.
Le matin de ce jour elles allèrent avec la permission
de Mgr de Pontbriant communier à la Cathédrale
la prié dîner dans l'Eglise des Picollots pour y gagner
l'indulgence de N. D. des Anges, et sur les 4 heures
du soir revinrent à la Communauté, en y arrivant

M^r qui étoit Intendant leur envoya des
voitures pour en conduire plusieurs au Palais Mgr.
ayant accordé cette permission, elles furent contraintes
d'accepter un offre qui leur faisoit plus d'honneur
que de plaisir.

Extrait des memoires
du Baron de Pollnitz

Je demourai à Rome jusqu'à la fin de l'année afin de voir par moi-même les ceremonies de la semaine Sainte. C'est dans ce temps que la cour du Souverain Pontife parait dans toutes sa magnificence.

La Sainteté partit le mercredi de la semaine Sainte de Mont Cavallo, pour se rendre au palais du Vatican. La marche se fit avec beaucoup de cérémonie, et un nombreux cortège. Les Prélats et Officiers de la maison de sa S.S. marchaient les premiers; ils étaient tous à cheval en grande soutane, ce qui véritablement faisait un assez vilain effet; car à mon avis, les robes longues et les chapeaux détrempés ne paraissent pas un équipage convenable pour monter à cheval.

Après eux marchaient deux palefreniers qui conduisaient un cheval blanc richement caparaonné, c'était celui que montait sa Sainteté; mais ce jour là elle

était dans une chaise à porteurs, de velours cramoisi brodé d'or: elle étoit suivie d'une litère dans le même goût, et d'un carrosse magnifiquement attelé de six chevaux gris pommelés. La chaise du Pape étoit au milieu de deux files de deux cents Suisses.

Les chevaux légers fermoient la marche. Ce fut ainsi que le Pape fit son entrée au palais du Vatican. Le lendemain qui étoit le Jeudi-Saint, je priai Monsieur le Cardinal Gualliera de me placer de façon que je pusse voir toutes les cérémonies de ce grand jour, Cette Eminence eut la bonté de me procurer ce que je souhaitois.

Lorsque j'arrivai à l'Eglise, le Pape étoit déjà à sa chapelle: il étoit assis sur un trône à la droite de l'autel. Sa S. avait à ses côtés deux Cardinaux; je remarquai qu'ils étoient assis sur des tabourets.

Le Connétable d'Autriche étoit debout auprès du Pape, ayant l'épée nue à la main.

Aussitôt que la Messe fut finie le St Père descendit de son trône, et se vint dans un grand fauteuil

de velours cramoisi brodé d'or. Huit hommes de la
livrée de sa Sainteté, levèrent le fauteuil jusques
sur leurs épaules, & le portèrent ainsi sur la galerie
qui est au-dessus du portique de l'Eglise de
Saint Pierre.

Le Pape étoit précédé de sa maison
et de tous les cardinaux, qui marchaient deux à
deux au milieu de deux files de cent Suisses.
Toute la place de St. Pierre, et les rues qui y aboutissent,
étoient remplies de peuple.

Les chevaux légers de sa Sainteté, et les jensd'armes
y étoient aussi et les gardes à pied tous rangés en
bataille, les officiers à la tête. Les tambours et
cornettes se firent entendre lorsque S. Sainteté parut
mais bientôt à ce bruit succéda un profond silence.
Le Pape ordonna alors à un cardinal de lire la
bulle d'excommunication & d'anathème contre les
Hérétiques, les Schismatiques, les Papes et contre
tous ceux qui ne rendaient point au Saint Siège
l'obéissance qui lui est due, qui retournent

ses biens; en un mot contre tous ceux qui menent une
vie déréglée. Pendant la lecture de cette bulle, le
Pape tenant un cierge, ou plutôt une torche allumée:
aussitôt que le Cardinal eut cessé de lire le Pape se-
leva, c'est à dire les huit hommes qui le portaient
le leverent un peu; à lors S. S. prononça l'excommunication
à haute voix, elle jette en suite dans la place la torche
qu'elle tenoit allumée dans sa main, comme un symbole
de foudre de l'Eglise.

Quelques moments après le Pape

leva cette excommunication; à condition cependant, que les
anathématisés se convertissent et feroient pénitence
publique de leurs fautes, il donna en suite sa bénédiction
à tous ceux qui étoient présents, et à toute la ville
de Rome en général; ce qu'il fit en se tournant vers les trois
faces de la ville, en même temps on tira tous les canons du
château St. Ange, les trompettes, tympales et tambours
des troupes qui étoient dans la place de St. Pierre.
se firent entendre, aussi bien que toutes les cloches de la
ville, pendant ce temps la sainteté fut reportée

dans sa chapelle, ou elle étoit la tiare qu'elle avoit portée pendant la cérémonie; elle monta ensuite à l'autel, ou elle prit le St. Sacrement qu'elle porta avec grande dévotion dans un sépulchre magnifique que l'on avoit construit dans la petite chapelle. Après cette cérémonie le Pape se retira pour reprendre ses habits ordinaires, il parut en suite, accompagné des Cardinaux dans une salle ou étoient rangés treize Prêtres de nations différentes, habillés de longues robes blanches. S. S. leur lava les pieds et leur donna à chacun une médaille et un bouquet de fleurs. Cette cérémonie finie, le Pape, suivi des treize Prêtres, passa dans une seconde salle où il y avoit une table fort proprement servie les Prêtres s'y placèrent, le Pape et les Cardinaux les servirent. Le Chevalier St. George et la Princesse son épouse assistèrent à cette cérémonie, le Pape leur parla pendant quelque temps, & sur la fin Sa Sainteté leur dit en les quittant: je viens de laver des pieds, je vais apprêter laver des mains, en même temps elle présen-

-ta à laver aux treize Ecclésiastiques, qu'elle avoit servis pendant le dîner.

Le Pape s'étant retiré, les Cardinaux passèrent dans une grande salle, où ils trouvèrent une table magnifiquement servie. Sur le soir le Pape et le sacré Collège assisterent au Miserere qui fut chanté dans la grande chapelle, par la musique de S. S. le jour sâques le Pape assista à la grande Messe avec tous les Cardinaux: après la quelle S. S. revêtu de ses habits pontificaux et la tiare en tête, fut porté comme le jéudit Saint sur la galerie qui fait face à la place de St Pierre, où les troupes étoient rangées en bataille et le peuple à genoux pour recevoir la bénédiction du Pape, aussitôt qu'elle eut été donnée, il se fit une décharge général du Chateau St Ange. Le Pape se retira en suite dans son palais, et les Cardinaux chacuns chez eux. Ce fut ainsi que se terminèrent les cérémonies de la Semaine Sainte pendant la quelle j'ai remarqué que les Eglises étoient toujours si remplies de monde, qu'on y étouffoit, je ne crois cependant pas que ce soit uniquement par dévotion, que les Stations fréquentent les Eglises

pendant ce Saint tems, l'excellente musique
qui s'y exécute me paraît les attirer plus que
tout autre motif de Religion.

Mandement
Nous Henri Marie Du Breuil
De Pontbriand.

Par la permission divine, et la grâce du St Siège
apostolique, Evêque de Québec, Conseiller du Roi
en ses Conseils

A nos très Chères filles en N. S. Seigneur les Religieuses
Hospitalières de Québec

Vous participâtes l'année dernière N. S. les filles à la
vive douleur que nos représentées à l'occasion d'un mon-
dale arrivées dans la ville de Montréal. Vous fûtes
avec connaissance du Mandement que nous eû-
-râmes pour réparer la profanation qu'on avoit
faite à l'Auguste et adorable représentation de N. S.
en croix, nous ordonnâmes une procession solennelle
-nelle et l'adoration de la Croix, le peuple y parut
avec une dévotion qui marquoit la douleur et
l'envie qu'il avoit de réparer l'injure faite
à Notre divin Sauveur, nous avons demandé
aux Magistrats le Crucifix profane afin de pouvoir

l'exposer d'une manière particulière à la vénération des véritables Chrétiens; ils se sont rendus avec zèle à nos desirs: nous croyons devoir choisir un endroit particulier pour confier ce précieux dépôt; d'autant plus sacré qu'il a été plus indignement profané: destinées par votre état à secourir dans la persécution des peuples, les membres souffrants de J. H. votre occupation sainte à laquelle vous vous liez avec ferveur, nous pensons que vous vous porterez avec un plus grand zèle à réparer l'injure qu'on a faite à ~~son~~ son image la personne même de Jésus-Christ en son image. On la expose aux flammes, que vos larmes enflammées de son divin amour le dictentement de cette insulte; on a voulu s'en servir à des superstitions grossières, seroient vous en comme d'un bouclier pour vous défendre des attaques de l'esprit séducteur; peut être même que le ciel propice à nos vœux opérera des prodiges en faveur de ceux qui adoreront, en esprit et en vérité J. H. représenté sur cette Croix.

Nous avons ^{vu} que dans le temps de la profanation pénible de douleur, vous avez fait une aronde honorable et une Communion générale; persuadé que vos dispositions ne sont pas changées nous vous confions, comme à des épouses fidèles, cette Croix adorable et nous vous ordonnons de la placer dans votre Eglise et de choisir un jour dans pour en faire l'adoration et une communion générale

Dans l'année

Fera notre présent mandement lu dans un
chapitre extraordinaire et transcrit sur vos registres
et a nous renvoyé par M^r. l'abbé Briand Chanoine
de notre Eglise Cathédrale à qui nous avons confié
le Crucifix avec le présent mandement ;
donné à Québec le 1^{er} Mars 1744.

Signé H. M. Ev. de Québec. Boucault. Secrétaire.

Le précieux Crucifix nous fut apporté
le 2 Mars suivant, et d'abord porté à notre Infirmerie
afin que les Religieuses malades l'adorassent toutes
les premières, ce qu'elles firent avec beaucoup de
dévotion et de confiance, en suite il fut reporté
processionnellement au Chœur. Les Religieuses,
ayant des cierges allumés en mains et chantant
des Hymnes en l'honneur de la Croix, on fit
l'adoration comme le Vendeur Saint, et les person-
nes séculières qui s'étaient trouvées dans les
Salles et avaient passé dans l'Eglise devant
dirent aussi à adorer la St^e. Croix après les
Religieuses, ce qui leur fut accordé, il en vint
même plusieurs encore après la cérémonie qui
voulurent avoir cette consolation et qui témoignèrent
en cette action leur foy et leur Religion.
En suite on renferma ce sacré Crucifix dans

un cœur doré que N^{ost}r^e avait approuvé et qui
seroit à cet usage, on le posa le 5 de Mars
au dessus du Tabernacle au pied du grand tableau
de l'Autel sur une tête de Cherubin ou il reçoit
les adorations et les réparations de tous les fidèles.
Nous nous trouvons heureuses de posséder le
trésor dont la vue nous anime à servir les
membres souffrants de Jesus Christ, et à le
dédommager par nos affections, nos dévotions
et nos hommages, des outrages qu'il a reçus
en sa Ste Image.

Nous ne pouvons taire ce qui est arrivé à
notre chère Sœur Angélique Gaspée de St Ignace
dangereusement malade à l'infirmerie, une fièvre
maligne qui l'avait réduite à la dernière extrémité,
lui avait entr'autres accidens causés une rétention
d'urine si fâcheuse que pendant 18 jours elle
n'urina que par le sonde, ce qui l'affligoit
à un point qu'on ne peut exprimer, et nous
inspiroit une compassion extrême; lors que
le sacré Precipiz lui fut présenté elle survint
une grande révolution en elle et un ⁷²doublement
de douleur qui lui dura plus de 40 heures.

pendant ce tems là celle qui la soulageoit
ordinairement la trouvoient dans un état
si pitoyable et si ^{l'amer} dérangé, qu'elles désespéroient
de pouvoir plus longtems, leur procurer le secours
de la sonde, cela fit redoubler les prières de
toute la Com^m et conjurer S.^t. P. de signaler
sa bonté et sa puissance en faveur de notre
chère malade. On avoit dit une Messse
en l'honneur de la Ste. Vierge, on en promit une
de la Passion qui se devoit dire le lendemain,
mais le bon Jesus ne voulut pas faire attendre
si longtems le bien qu'il lui a plu d'opérer,
car la nuit même, dès 11 heures, la malade
urina sans douleur, et sans secours étrangers
la nature reprit son cours et continua d'agir
selon l'ordre ordinaire, ce que nous attribuons
à la vertu de la Ste. Croix; c'est ce qui augmente
notre vénération pour elle et notre reconnaissanc^{ce}
vers notre Seigneur.

Signé, Marie Patherine de
St Joachim Sup^r. Marie G. de la Croix.
M. Angélique de St Etienne. M. Thérèse de
St Paul. M. Joseph de L'Enfant Jesus.

Marie André de Ste Helene .

1787 — Nous possédons depuis le 2 Mars
 1744 un Monument précieux pour quiconque
 aime J. C. c'est un Crucifix outragé à
 Montréal en 1743, comme on peut voir par
 le Mandement de Mgr. de Pontbriand
 cy devant page 14. cet illustre Prélat voulant
 qu'il fut exposé dans un lieu particulier à
 la vénération du public, cette intention fut
 exécutée dans le tems, comme on peut voir par
 l'acte qui suit le dit Mandement, le quel comme
 pas ces mots, le précieux Crucifix.

Mais depuis 1755 que notre Eglise fut incendiée
 et que nous n'avons pour toute Eglise qu'une
 Chapelle fort petite, nous n'avions pu jusqu'ici
 lui distinguer un lieu particulier, le Seigneur
 a enfin écouté les vœux de ses servantes, les
 dispositions de sa providence toujours adorable
 nous ont procuré les moyens d'ériger un autel
 dans cette même chapelle; c'est notre chère
 Mère Marie Louise Gurot de St Martin
 ancienne Supérieure de cette Maison qui elle

à choisie pour tenir la main à cette œuvre
si désirée, si glorieuse à Dieu et si avantageuse
à ses vrais serviteurs. Elle en conféra
avec nos Seigneurs les Evêques; son zèle fut
approuvé, elle commença, et le succès couronna
l'œuvre. Ce seroit une ingratitude envers notre
Divin Sauveur de laire une merveille qu'il
opéra à l'Hôpital Général: les religieuses
de cette maison désirèrent voir cette image
outragée de leur Rédempteur, charmées de
satisfaire leurs desirs, et encore plus de lui
procurer leurs adorations, nous le leur envoyâmes
cinq jours de passèrent en amande Honorables
et autres hommages. Enfin une de leurs
Religieuses J. F. Moreau de Ste Marthe qui, depuis
20 ans ne marchait qu'avec bien de la peine
et à l'aide d'un bâton, étoit alors réduite à
une telle extrémité que les Médecins n'atten-
droient que le moment de sa mort;
un abcès à la tête, causé par une chute violente
l'avoit mise dans cet état lors que l'on
attendait plus que son dernier soupir.

elle témoigna désirer voir le Crucifix outragé, on le lui
 porta; à peine eut elle fait une prière ardemment
 par une foi vive qu'elle entra dans un état si
 extraordinaire qu'elle n'a pu l'exprimer, ce qui fut
 suivi d'un long sommeil à la fin duquel on vit
 des merveilles du Seigneur; car en s'éveillant, elle
 demanda ses vêtements de religieuse, même ceux
 qu'elle n'avoit pu porter depuis 20 ans, se
 leva, rebâta son bâton et alla au Chœur témoi-
 gner au Dieu de miséricorde la vive reconnaissance
 dont elle étoit pénétrée, en sorte qu'elle est
 constamment un objet d'admiration pour tous
 ceux qui l'ont connue. Pour témoigner leur recon-
 naissance, ces dignes P^{res} redressèrent le cœur en
 sculpture où est renfermé ce sacré Dépôt et nous
 le renvoyèrent. Enfin on publia l'indulgence plénière
 du Saint Père pour cette dévotion établie dans notre
 maison, et attachée au premier benedict de mars.
 Le Jeudi 1^{er} Mars 1787. M^{gr} Dalmire, Coadjuteur
 de Québec et notre supérieur, plaça le sacré Dépôt
 à l'autel qu'on lui avoit érigé, et le lendemain

1^{er} Vendredie, y dit la Ste Messe; il y eut ensuite
plusieurs Messes et une grande affluence de
zélés adorateurs de Jesus ou tragi sur la croix, et cette
dévotion continue avec édification — C'est
pour inviter toutes les Religieuses dans la suite
des tems à en témoigner à Dieu leur reconnaissance
que nous leur laissons cet Acte

Note — la fête du Crucifix ou tragi remise au
1^{er} Vendredie d'Octobre Depuis Depuis 1804 —
Note de L'hop. Gen. Donnée en 1820 —

Jeanne Françoise Moreau dite de Ste. Marthe
est la religieuse qui fut guérie en 1785 —
et elle est morte en 1799 âgée de 75 ans. —

Le Crucifix ou tragi — 1742

De Lundi de sept Septembre
mil sept cent quarante deux

Le conseil extraordinairement assemblé en
l'honneur Monsieur l'Intendant ^{Jean-Baptiste} M^{re} Cugnet
par Commandant L'enseigne, Vain Feneault,
Fascheron, De la Fontaine, Polbe (ou) Goullamer